Voilà!

Vision
SUR LE LAC

Juin 2018

HUMAINE

Vie municipale

VOS ÉLUS À L'ÉCOUTE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 26 juin et 24 juillet.

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invité à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le troisième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h.

Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 16 juin et 21 juillet. Joignez-vous à la discussion ! Veuillez confirmer votre présence en communiquant au 450 472-7310, poste 144.

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Vous souhaitez recevoir les appels automatisés de la Ville lors de situations d'urgence ou lorsque des messages importants doivent vous être transmis ? Inscrivez-vous à notre système d'appels automatisés. Notez qu'il s'agit d'un système indépendant de tous les autres services de la Ville. Veuillez nous transmettre vos coordonnées (adresse et un seul numéro de téléphone par résidence) en écrivant à l'adresse suivante : **g.beala@vsmsll.ca** ou en appelant au 450 472-7310, poste 109. Vous pourrez ainsi recevoir nos messages sur votre téléphone à la maison ou sur votre cellulaire.

SOMMAIRE

Vie municipale **2** | Votre conseil **3** | Actualités **4** | Travaux publics **8** | Urbanisme **10** | Programmes **11** | Environnement **12** | Loisirs et culture **13** | Sécurité publique **29** | Organismes **30** | Nous joindre **32**

FRANÇOIS RACINE
District 1
f.racine@vsmsll.ca

JEAN-GUY LAJEUNESSE
District 2
jg.lajeunesse@vsmsll.ca

YVES LEGAULT
District 3
y.legault@vsmsll.ca

JEAN-GUY BLEAU
District 4
jg.bleau@vsmsll.ca

FRANÇOIS ROBILLARD
District 5
f.robillard@vsmsll.ca

FRÉDÉRIQUE LANTHIER
District 6
f.lanthier@vsmsll.ca

Chères citoyennes, chers citoyens,

Outre une programmation d'activités qui saura plaire à tous les groupes d'âge de notre belle communauté humaine, c'est l'inauguration officielle de la nouvelle bibliothèque qui retiendra l'attention au cours des prochaines semaines !

Espace culturel et ludique, vous serez enchantés par la beauté des aménagements intérieurs et extérieurs de votre bibliothèque municipale.

Au moment de rédiger ce message, les derniers préparatifs étaient déployés afin qu'elle puisse accueillir ses premiers usagers au cours du mois prochain. Surveillez notre site Web et notre page Facebook pour connaître la date d'ouverture de ce lieu unique dans la région. Je tiens à souligner la contribution des différents services municipaux ainsi que celle de tous les partenaires impliqués dans la réalisation de ce grand projet.

Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue au nouveau directeur général de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, M. Daniel Leduc, un gestionnaire municipal d'expérience et rigoureux que vous découvrirez dans les pages qui suivent.

En terminant, je souhaite une très belle fin d'année scolaire aux élèves de notre territoire, tout en vous invitant à redoubler de prudence sur notre réseau routier.

La mairesse,

Me Sonia Paulus
s.paulus@vsmsll.ca

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE : VISITE GUIDÉE !

...

C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous présente la nouvelle bibliothèque qui accueillera ses premiers lecteurs en juin prochain.

DES ESPACES POUR TOUS

Les adultes pourront se prélasser dans un fauteuil au coin du feu dans le salon des actualités et des nouveautés, où seront présentées des publications hebdomadaires et quotidiennes ou encore des collections de livres reliées à l'actualité.

Avec ses trois côtés fenestrés, la lumière naturelle inonde l'étage supérieur et l'architecture offre une vue remarquable sur l'extérieur. Le mobilier est aménagé près des fenêtres et la terrasse longeant le côté sud-est vous plaira à coup sûr pour profiter des rayons de soleil.

SECTION ENFANTS

Les enfants ont un vaste secteur qui leur est consacré. Ce dernier est divisé en trois aires : poupon (0-12 mois), préscolaire (1-5 ans) et primaire (6-11). Les collections ciblées pour chacun de ces groupes y sont regroupées, et l'architecture suit aussi leurs besoins.

Un coin allaitement avec lavabo et fauteuils est offert aux nouvelles mamans, annexé à une salle de bain familiale privée, ainsi qu'un espace pour poussettes afin d'aider les parents dans leurs déplacements. Un coin lecture avec coussins et banquettes est destiné aux enfants du préscolaire.

Les plus grands du primaire profiteront d'une trentaine de places assises et de plusieurs postes informatiques pour consulter aisément leurs publications favorites.

SECTION ADOS

Un salon pour les adolescents est aménagé avec du mobilier répondant à leurs différents besoins : des tables pour les devoirs, des coussins géants pour relaxer et des postes informatiques pour travailler. C'est dans cette salle que se trouvent les différentes collections de livres pour les jeunes de 12 à 17 ans. D'ailleurs, sachez que l'achat de plusieurs nouveaux Mangas est prévu pour les intéressés dès l'automne !

UNE FOULE DE SERVICES POUR UNE VILLE INTELLIGENTE !

Plusieurs nouveaux services sont offerts :

- Tablettes numériques dans le salon multimédia
- Liseuses disponibles (pour lecture sur place seulement)
- Postes Internet
- Bornes d'autoprêt
- Tables avec prises USB incorporées
- Laboratoire informatique permettant la tenue de cours
- Salle de groupe pour animation des Clubs de lecture
- Salle multifonction de 60 places au rez-de-chaussée

INAUGURATION OFFICIELLE

Au cours des prochaines semaines aura lieu l'inauguration officielle de la bibliothèque. Restez à l'affût en visitant notre site Web et notre page Facebook.

Cet espace éducatif et culturel est relié au centre communautaire. L'accès principal se situe au rez-de-chaussée du nouveau bâtiment.

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi au vendredi 11 h à 20 h
Samedi et dimanche 11 h à 16 h

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le conseil municipal est fier d'annoncer la nomination de M. Daniel Leduc à titre de directeur général de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Son embauche a été confirmée lors de la séance du conseil du 27 mars et il est en poste depuis le 23 avril dernier.

Fort de 25 années d'expérience dans le milieu municipal, dont 12 à titre de directeur général, il a accepté le mandat de la gestion et de l'administration de nos différents services municipaux. Sa maîtrise en études internationales et son diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion jumelés à sa participation à différents conseils d'administration et à son implication bénévole dans un programme de coopération municipale Haïti-Canada en font un gestionnaire qualifié pour le poste.

Les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue et la meilleure des chances dans l'exercice de ses fonctions.

La mairesse, Me Sonia Paulus, accompagnée du nouveau directeur général, M. Daniel Leduc.

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux municipaux seront fermés en raison des jours fériés suivants :

Fête nationale du Québec
Lundi 25 juin

Fête du Canada
Lundi 2 juillet

Prenez note que les collectes de matières organiques prévues au calendrier auront lieu.

Pour contacter les policiers de façon non urgente durant cette période, veuillez composer le 450 974-5300. S'il s'agit d'une urgence, composez le 9-1-1.

DÉPÔT AU GARAGE MUNICIPAL

...

Vos travaux de rénovation sont terminés et vous désirez vous départir de vos déchets de construction ?

MATÉRIAUX SECS

Venez les porter au garage municipal moyennant certains frais. Le tri et la récupération des matériaux secs permettent de détourner une quantité importante de matériaux de l'enfouissement.

Ce qui est accepté :

- Bois
- Placoplâtre (gypse)
- Couvre-plancher
- Armoires
- Plafonds
- Portes
- Fenêtres
- Etc.

Les frais sont déterminés selon le volume :

0 à 15 pieds cubes = 15 $
15 à 100 pieds cubes = 30 $

Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, les amas de terre, la tourbe et les produits toxiques sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées. Une preuve de résidence est exigée sur place.

Résidus qui ne sont pas acceptés lors des collectes, mais qui sont **acceptés** au garage municipal **sans frais :**

- Piles
- Peinture
- Bombonnes de propane vides
- Huile à moteur usé et filtres
- Lampes fluorescentes
- Pneus sans les jantes
- Produits électroniques / informatiques

Adresse du garage municipal

2960, boulevard des Promenades
450 472-7310, poste 111

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi 8 h 30 à 11 h 30
et 13 h à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Pendant la période estivale, le garage sera ouvert les samedis suivants, de 9 h à 12 h :

16 et 30 juin
14 et 28 juillet
11 et 25 août

COLLECTE DES GROS REBUTS

Votre fauteuil a fait son temps ? On ramasse ce qui ne sert plus !

Les résidents de Sainte-Marthe sur-le-Lac peuvent se départir de gros rebuts tels que petits meubles, matelas et autres menus objets en les déposant en bordure de leur propriété la veille ou avant 7 h le jour de la collecte.

Pour les mois de juin, de juillet et d'août, les collectes ont lieu le 2e jeudi du mois.

Notez que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction ne sont pas ramassés lors de ces collectes.

Les toilettes ne sont pas des poubelles !

Des éléments à ne jamais jeter dans la toilette :

- Lingettes de tous types
- Tampons et serviettes hygiéniques
- Soie dentaire
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Condoms
- Médicaments
- Petits animaux morts
- Solvants (huile, peinture)
- et autres résidus domestiques dangereux liquides

Éclairage de rue

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire (clignotements, lumière constamment éteinte ou allumée), déterminez l'emplacement de ce dernier en indiquant l'adresse où il est situé. Rapportez le bris au 450 472-7310, poste 116, ou envoyez un courriel à **info@vsmsll.ca.**

INSTALLATION DES PISCINES

L'installation d'une piscine requiert, au préalable, l'obtention d'un permis auprès du Service de l'urbanisme. Toute piscine doit respecter les normes suivantes :

- Elle doit être installée ou construite à une distance de 1,5 m (5 pi) de la ligne de la propriété, à 1 m (3 pi et 3 po) de tout bâtiment accessoire et à 2 m (6 pi et 6 po) du bâtiment principal. Pour un terrain formant un coin de rue, l'implantation en marge latérale — adjacente à la rue — est fixée à un minimum de 2,15 m (7 pi) ;
- La distance minimale entre une plateforme de piscine et une limite de terrain est fixée à 1,5 m (5 pi). Pour un terrain formant un coin de rue, cette distance est fixée à un minimum de 4,5 m (14 pi et 8 po) lorsqu'elle est adjacente à une rue latérale ;
- Toute piscine creusée ou hors terre dont la paroi extérieure est inférieure à 1,22 m (4 pi) doit être entourée d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,22 m (4 pi). Cette clôture doit être située à une distance minimale de 1,22 m (4 pi) de la piscine. De plus, un mur d'un bâtiment formant une partie d'une enceinte ne doit pas être pourvu d'ouvertures (porte ou fenêtre), afin d'éviter l'accès direct à la piscine.
- Toute clôture donnant accès à la piscine doit être munie d'un loquet avec fermeture automatique.

Pour obtenir un permis, veuillez vous présenter au Service de l'urbanisme avec les documents suivants : un certificat de localisation, un plan du projet ainsi qu'une description détaillée des travaux.

Pour toute demande ou question, communiquez avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 450 472-7310, postes 122 ou 212, ou par courriel à **urbanisme@vsmsll.ca.**

THERMOPOMPE / CHAUFFE-EAU ET FILTREUR

Dans la section 4.3 du règlement de zonage, une piscine ou un spa, incluant les appareils de filtration, doit être situé à plus de 1,5 m d'une ligne de terrain. Un chauffe-eau et une thermopompe doivent, quant à eux, être situés à plus de 2 m des lignes de propriété.

UN GESTE ÉCORESPONSABLE, ET PAYANT !

Afin d'économiser l'eau potable pour l'entretien des terrains en période estivale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a mis en place un programme de remboursement pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie.

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) d'un baril récupérateur d'eau de pluie d'une capacité minimale de 150 litres, les résidents recevront une somme pouvant aller jusqu'à 50 $. Une limite de deux demandes de remboursement par adresse s'applique.

Pour plus de détails et pour obtenir un remboursement, consultez notre site Web sous l'onglet **Vie municipale/programmes** et présentez-vous au garage municipal muni des documents demandés.

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

La nature témoigne d'une ville en pleine croissance !

Le programme *Une naissance, deux arbres* est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Si admissibles, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'elles devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire. Téléchargez le formulaire d'inscription au **vsmsll.ca/vie-municipale/programmes/** et présentez-vous à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant ;
- un document prouvant que l'un des deux parents était **propriétaire et résident** sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption.

Vous devez faire parvenir une photographie en couleurs de l'enfant (en format JPEG) qui sera par la suite utilisée pour produire le certificat à l'adresse suivante : **programmes@vsmsll.ca**.

La cérémonie de remise des certificats est prévue en octobre et la distribution des arbres se fera la semaine suivant la remise. La date limite pour s'inscrire est le **31 août.**

HORAIRE D'ARROSAGE ESTIVAL DES TERRAINS

L'eau potable est une ressource précieuse qu'on doit utiliser avec parcimonie. C'est pourquoi la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac rappelle aux citoyens qu'un règlement est en vigueur sur l'ensemble du territoire concernant l'utilisation d'eau potable à des fins d'arrosage ou de lavage.

Ainsi, **jusqu'au 30 septembre,** l'arrosage des terrains est réglementé de la façon suivante :

HORAIRE POUR L'ARROSAGE À L'AIDE D'ASPERSEURS AMOVIBLES OU DE TUYAUX POREUX			
DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE	Jours **PAIRS**	Jours **IMPAIRS**	**HEURES**
Adresses **PAIRES**	X		**21 h – 23 h 60 MINUTES MAX.**
Adresses **IMPAIRES**		X	**21 h – 23 h 60 MINUTES MAX.**
HORAIRE POUR LES SYSTÈMES AUTOMATISÉS			
DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE	Jours **PAIRS**	Jours **IMPAIRS**	**HEURES**
Adresses **PAIRES**	X		**3 h – 5 h 60 MINUTES MAX.**
Adresses **IMPAIRES**		X	**3 h – 5 h 60 MINUTES MAX.**

VERRE RÉUTILISABLE LORS DE LA FÊTE NATIONALE

Toujours afin de réduire nos déchets, la Ville mettra en vente au coût de 2 $ des verres *Ecocup* réutilisables lors de la Fête nationale. Le verre réutilisable est une solution alternative écoresponsable aux verres jetables traditionnellement utilisés et est d'une qualité supérieure, plus rigide et d'une plus grande durabilité. Vous pourrez ainsi le rapporter à votre domicile, le laver et le réutiliser. En fin de vie, cet article pourra être recyclé.

SPÉCIAL : en présentant un verre réutilisable au kiosque de boissons, vous aurez un rabais de 1 $ sur les boissons alcoolisées et la barbotine.

REMBOURSEMENT À L'ACHAT DE LAMES DÉCHIQUETEUSES

Le programme se poursuit en 2018

Afin d'encourager les citoyens à pratiquer l'herbi-recyclage, la Ville poursuit son programme de subvention à l'achat de lames déchiqueteuses qui permet aux citoyens d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 25 $ par achat. Pour obtenir plus de détails sur ce programme, consultez le site Web de la Ville sous l'onglet Programmes ou appelez au 450 472-7310, poste 111.

C'EST L'ÉTÉ ET ON EN PROFITE À PLEIN !

...

Inscriptions aux activités d'été

Carte des parcs et des attraits

Horaire des événements estivaux

Programme de la Fête nationale

LES MODALITÉS

...

Activités de loisirs d'été

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Résident : 28 mai au 10 juin

Non-résident : 4 au 10 juin

DÉBUT DE SESSION

Semaine du 3 juillet

LIEU D'INSCRIPTION

En personne
Service des loisirs et de la vie communautaire, 99, rue de la Mairie

Horaire d'ouverture
Lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi 8 h 30 à midi

En ligne : vsmsll.ca

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En personne : argent comptant, carte de crédit et paiement direct.

En ligne : carte de crédit seulement.

CARTE DU CITOYEN ET DU NON-RÉSIDENT

La carte de citoyen ou du non-résident doit être valide au moment de l'inscription. Consultez la section Carte du citoyen sur le site Web **vsmsll.ca** pour plus d'information.

ANNULATION D'ACTIVITÉS

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées et les frais d'inscriptions seront remboursés en totalité.

La Ville se réserve également le droit de reporter ou de créditer un cours annulé en cours de session.

LIEUX DES ACTIVITÉS

Centre communautaire
99, rue de la Mairie

Parc des Pins
Boulevard des Pins et 29e Avenue

Parc Félix-Leclerc
2965, chemin d'Oka

Parc municipal
3100, rue Laurin

Parc Sauvé
Rue Sauvé

Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

Plage municipale de la Sablière
80, 43e Avenue

ACTIVITÉS JEUNESSE

...

Programmation des activités de loisirs d'été

ABC DU SOCCER

HORAIRE
Dimanche*
8 h 45 à 9 h 30
(2-3 ans, parent-enfant)

9 h 30 à 10 h 15
(2-3 ans, parent-enfant)

10 h 15 à 11 h 15
(4 ans, sans parent)

11 h 15 à 12 h
(2-3 ans, parent-enfant)

Lundi**
17 h 30 à 18 h 15
(2-3 ans parent-enfant)

18 h 15 à 19 h
(2-3 ans, parent-enfant)

19 h à 20 h
(4 ans, sans parent)

LIEU
Parc des Pins

COÛT
150 $ pour 9 semaines
* À partir du 17 juin
** À partir du 25 juin

ATELIER DE SOCCER RÉCRÉATIF

HORAIRE
Mercredi
18 h à 19 h
(5-7 ans)

19 h à 20 h
(8-10 ans)

20 h à 21 h
(11-14 ans)

LIEU
Parc municipal

COÛT
70 $ pour 8 semaines

TENNIS

HORAIRE
Samedi
8 h 30 à 9 h 30
(6-11 ans, parent-enfant, débutant)

9 h 30 à 10 h 30
(12-15 ans, sans parent, intermédiaire)

LIEU
Parc municipal

COÛT
70 $ pour 8 semaines

PRÊTS À RESTER SEULS ! 9-13 ANS

Nouveauté ! Le programme *Prêts à rester seuls !* donné par le Croix-Rouge vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité.

HORAIRE
Dimanche 17 juin 9 h à 15 h

LIEU
Centre communautaire

COÛT
45 $

ACTIVITÉS ADULTES

...

Programmation des activités de loisirs d'été

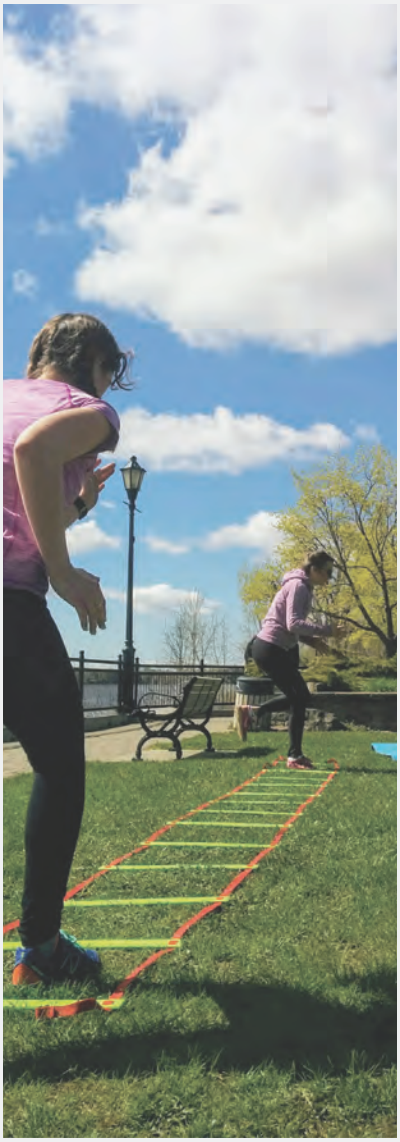

CARDIO F.I.T | 16 ANS ET +

HORAIRE
Mardi 20 h à 20 h 30

LIEU
Parc Félix-Leclerc

COÛT
70 $ pour 8 semaines

CARDIO POUSSETTE

HORAIRE
Jeudi 10 h 30 à 11 h 30

LIEU
Parc Félix-Leclerc

COÛT
95 $ pour 8 semaines

ENTRAÎNEMENT BELLYFIT 16 ANS ET +

HORAIRE
Lundi 19 h à 20 h

LIEU
Parc Sauvé

COÛT
65 $ pour 8 semaines

SUP FITNESS | 12 ANS ET +

HORAIRE
Mardi 18 h à 18 h 55

LIEU
Plage municipale de la Sablière

COÛT
70 $ pour 8 semaines

SUP YOGA | 12 ANS ET +

HORAIRE
Mardi 19 h à 19 h 55

LIEU
Plage municipale de la Sablière

COÛT
70 $ pour 8 semaines

MÉDITATION EN PLEIN AIR 16 ANS ET +

HORAIRE
Mardi 19 h 30 à 20 h 30

LIEU
Parc Sauvé

COÛT
65 $ pour 8 semaines

TENNIS DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE | 16 ANS ET +

HORAIRE
Samedi 10 h 30 à 11 h 30

LIEU
Parc municipal

COÛT
70 $ pour 8 semaines

LIGUE DE TENNIS INTERMÉDIAIRE | 16 ANS ET +

HORAIRE
Lundi 19 h 30 à 21 h 30

LIEU
Parc municipal

COÛT
70 $ pour 8 semaines

YOGA HATHA EN PLEIN AIR 16 ANS ET +

HORAIRE
Lundi 20 h 05 à 21 h 05

LIEU
Parc Sauvé

COÛT
65 $ pour 8 semaines

COURS DE NATATION

...

On apprend à nager en plein air !

Les programmes de natation Préscolaire et Junior de la Croix-Rouge canadienne sont offerts aux enfants de 18 mois à 12 ans. Les cours se donnent en très petits groupes, ce qui permet un enseignement individualisé, particulièrement si deux niveaux sont regroupés.

Début de session :
Semaine du 3 juillet

LIEU
Plage municipale de la Sablière
80, 43e Avenue

CANARD ET TORTUE DE MER 18 À 36 MOIS

Parent-enfant

HORAIRE
Lundi et mercredi 17 h 30 à 18 h

COÛT
40 $ pour 5 semaines

SALAMANDRE | 3 À 5 ANS

HORAIRE
Lundi et mercredi 18 h à 18 h 30

COÛT
40 $ pour 5 semaines

POISSON-LUNE | 3 À 6 ANS

HORAIRE
Mardi et jeudi 18 h à 18 h 30

COÛT
40 $ pour 5 semaines

CROCODILE-BALEINE 3 À 6 ANS

HORAIRE
Lundi et mercredi 18 h 30 à 19 h

COÛT
40 $ pour 5 semaines

JUNIOR 1 | 5 ANS ET +

HORAIRE
Lundi et mercredi 16 h 45 à 17 h 30
Mercredi et vendredi 10 h à 10 h 45

COÛT
45 $ pour 5 semaines

JUNIOR 2 | 6 ANS ET +

HORAIRE
Mercredi et vendredi
10 h 45 à 11 h 30
Mardi et jeudi 18 h 30 à 19 h 15

COÛT
45 $ pour 5 semaines

JUNIOR 3-4 | 6 ANS ET +

HORAIRE
Mardi et jeudi 17 h à 18 h

COÛT

55 $ pour 5 semaines

JUNIOR 5-6 | 7 ANS ET +

HORAIRE
Lundi et mercredi 19 h à 20 h

COÛT
55 $ pour 5 semaines

MONITEUR EN SÉCURITÉ AQUATIQUE

Nous sommes à la recherche de moniteurs aquatiques pour offrir les cours de natation à la plage.

Pour plus de détails, communiquez avec Mylène Martin par téléphone 450 472-7310, poste 126 ou par courriel à **m.martin@vsmsll.ca.**

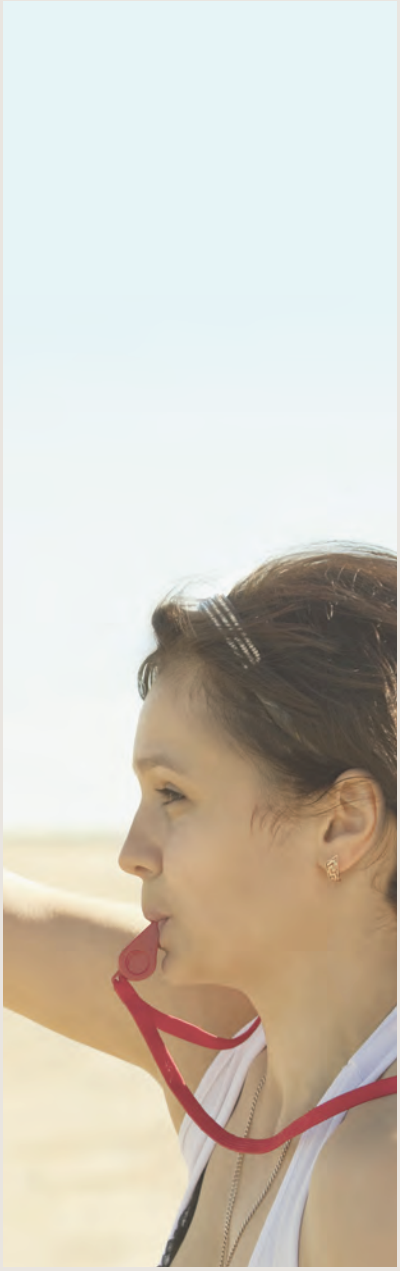

CAMP D'ÉTÉ RAPPELS

Soirée d'information destinées aux parents

Si vos enfants sont inscrits au camp d'été, vous êtes invités à assister à une soirée d'information. Lors de cette rencontre, le guide du parent vous sera remis et vous obtiendrez toutes les informations importantes afin que vos enfants passent un bel été au camp ! Le guide du parent est aussi accessible en ligne et au Service des loisirs et de la vie communautaire.

HORAIRE
Mercredi 13 juin à 19 h

LIEU
Centre communautaire

Mini camp

Avant le retour en classe, une dernière semaine de camp est proposée aux enfants de la maternelle à la 6e année terminée qui souhaitent faire durer le plaisir.

HORAIRE
20 au 24 août
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE DE GARDE
6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

COÛT
Semaine complète : 125 $
À la journée : 30 $
Service de garde inclus

LIEU
Parc municipal
3100, rue Laurin

Pavillon Jeunesse Optimiste
(en cas de pluie)
3014, chemin d'Oka

Date limite d'inscription sans frais de retard : 20 juillet

PATINAGE ARTISTIQUE

Automne/hiver 2018-2019

PÉRIODE D'INSCRIPTION :
4 juin au 31 juillet

En ligne : vsmsll.ca

Notez que le nombre de places est limité, mais que vous pourrez inscrire votre nom sur une liste d'attente.

PATINAGE PLUS | DÉBUTANT

HORAIRE
1 fois par semaine

COÛT
150 $

PATINAGE PLUS | DÉBUTANT

HORAIRE
2 fois par semaine

COÛT
250 $

PATINAGE JUNIOR STYLE LIBRE

COÛT
205 $

À compter du mois d'août, vous devrez vous enregistrer sur le site du C.P.A à l'adresse **cpasteustache.com** afin de réserver une plage horaire.

PARCS ET ATTRAITS

...

Tout est en place pour s'amuser !

PLAGE MUNICIPALE DE LA SABLIÈRE

Véritable joyau de notre ville, la plage municipale est surveillée en tout temps (lors des heures d'ouverture) et propose la location de plusieurs kayaks et pédalos. Un stationnement gratuit et plusieurs tables de pique-nique sont également à la disposition des visiteurs.

HORAIRE
24 juin jusqu'au 26 août tous les jours de 10 h à 20 h (selon les conditions météorologiques) ainsi que le 1er septembre de 10 h à 20 h et le 2 septembre de 10 h à 17 h. Il est à noter que la plage sera fermée à partir du lundi 3 septembre (fête du Travail).

COORDONNÉES
80, 43e Avenue
450 491-1817

COÛT
Résident : entrée gratuite sur présentation de leur carte du citoyen valide.

Les petits-enfants âgés de 15 ans et moins accompagnés d'un grand-parent détenteur d'une carte de citoyen valide bénéficieront d'une entrée gratuite.

Non-résident

Tout-petit (5 ans et moins)
Gratuit

Enfant (6 à 15 ans)
3 $

Adulte (16 à 64 ans)
6 $ + taxes

Aîné (65 ans et plus)
3 $ + taxes

Groupe (10 personnes et plus)
2,75 $ par personne

Dès 17 h, la tarification est réduite de 50 %.

Consultez la carte du territoire dans les pages suivantes et la section **Parcs et attraits** au **vsmsll.ca** pour découvrir vos parcs et tout ce qu'ils ont à offrir !

AQUA ZUMBA ET INITIATION AU SUP GRATUITS !

AQUA ZUMBA

HORAIRE
Dimanches 15, 29 juillet et 12 août
14 h à 15 h

INITIATION AU SUP
(planche à pagaie)

HORAIRE
Vendredis 20 juillet et 3 août
14 h à 16 h

Retrouvez plus d'informations sur les différents services offerts à la plage au **vsmsll.ca**.

PARCS

Ouverts 7 h à 23 h.

Les parcs de la Frayère, de l'Érablière et de la Prucheraie sont fermés entre 21 h et 7 h.

Parc municipal

Les amateurs de tennis seront heureux d'apprendre qu'ils pourront pratiquer leur sport sur les quatre nouveaux terrains de tennis du Parc municipal. Ils seront à la disposition de tous en dehors des cours offerts par la Ville.

Aucune réservation requise.

Parc Maurice-Binette

60, 31e Avenue

Ce parc vous permet de pratiquer librement le tennis et le hockey cosom tout l'été. Aucune réservation requise. Premier arrivé, premier servi.

BOÎTES DE JEUX COMMUNAUTAIRES ET CROQUE-LIVRES

Ces deux projets communautaires s'appuient sur la générosité des citoyens pour ajouter des jouets et des livres usagés en bon état dans les boîtes.

Boîtes de jeux communautaires

Parc des Bourrasques
rue des Bourrasques/boul. des Pins

Parc de la Fraternité
rue Roger

Parc municipal
3100, rue Laurin

Parc des Pins
boulevard des Pins/29e Avenue

Croque-Livres

Les enfants peuvent lire sur place et replacer les livres dans la boîte après la lecture. Il est aussi possible d'apporter un document pour garnir le Croque-Livres et d'en rapporter un à la maison en échange.

Parc municipal
3100, rue Laurin

Parc de la Fraternité
rue Roger

Parc des Lucioles
320, rue de la Sève

RENDEZ-VOUS AUX PARCS

À la découverte de nouveaux espaces en famille

7 matinées, 7 parcs pour s'amuser !

Samedi 7 juillet 10 h à 13 h

Parc Sauvé
rue Sauvé

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Le regroupement Tandem 0-6 ans et l'organisme *CÉSAME*, en collaboration avec les municipalités du territoire, se réunissent à nouveau pour faire connaître leurs parcs. Sous un nouveau nom, **Rendez-vous aux parcs,** l'événement se déroulera durant sept samedis dans une ville différente. Cette initiative vise à illustrer combien les parcs sont des endroits exaltants pour les tout-petits. Ces derniers y vivent de grandes aventures tout en développant leurs habiletés motrices et sociales.

En visitant plusieurs parcs, augmentez vos chances de gagner un prix à la fin de la tournée. Plus de détails au **vsmll.ca**, au **lac2m.org** ou sur la page **facebook.com/jeunesselac2m**.

7 parcs, 7 rendez-vous :

- 2 juin à Saint-Placide, parc Cyrille-Lalande
- 9 juin à Oka, parc Optimiste
- 16 juin à Saint-Joseph-du-Lac, parc Jacques-Paquin
- 17 juin à Deux-Montagnes, parc Olympia (10 h à 14 h)
- 30 juin à Pointe-Calumet, parc Alphonse-Gravel
- 7 juillet à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, parc Sauvé
- 14 juillet à Saint-Eustache, parc Cœur-du-Boisé

Notez que les événements seront annulés en cas de pluie.

PROFITEZ DE L'ÉTÉ DANS VOTRE VILLE !

AUTOROUTE 640
640
344
Parc des Bourrasques
BOUL. DES PINS
DE LA MOUSSON
DU NORDET
DE L'AQUILON
DU CHINOOK
DU SUROÎT
DU SIROCCO
DU MISTRAL
PL. DU BLIZZARD
DU BLIZZARD
DU BEL-AIR
DE LA RAFALE
DU SONORA
DU ZÉPHYR
DES RIVERAINS
DU PATRIOTE
DES BERGES
DES VILLAS
PL. DUMOULIN
DU GOLF
DU VERSANT
VALÉRIE
PAUL
FLORENT
MÉLISSA
LOUISE
CH. D'OKA
CH. DE LA PRUCHERAIE
SAINT-RAPHAËL
DU CERS
LAURIN
PL. DU BIC
MIRAGE
PL. DE LA PRUCHERAIE
Parc de la Prucheraie
Parc de la Tourbière
DE LA TOURBIÈRE
DES BOSQUETS
DE LA SALAMANDRE
DE LA RAINETTE
DE LA COULEUVRE
DU GRILLON
BOUL. DES PROMENADES
DES JARDINS
DE CHÂTEAU-BELLO
DE LA CITADELLE
DES BÉNÉDICTINES
DE LA COUR
DU CHÂTELAIN
SAINTE-MARIE
MYCHLINE
DES ANGES
Parc des Anges
Parc Clair-de-Lune
RAYMOND
DES CÈDRES
DES MÉLÈZES
DES TILLEULS
PL. DES MÉLÈZES
LANDRY
ANCIEN CH. D'OKA
RÉAL
SAINT-LOUIS
Parc Félix-Leclerc
DE LA MAIRIE
DES MARRONNIERS
PAPINEAU
DEEGAN
CHÊNÉ
MATHYS
DU POMEROL
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Ville de Deux-Montagnes
DES FRÊNES
COUSINEAU
Parc Roland-Laliberté
DES CHÊNES
BELLERIVE
DES ÉRABLES
DU PARC
Rampe de mise à l'eau publique
Parc canin
SAUVÉ
Parc Sauvé
Parc de la Frayère
CAROLE
LAMBERT
LIBERSAN
RABY
HERVÉ-LAROCQUE
LAMBERT-BINETTE
ADONEL-LANGLOIS
RÉGINALD-BOUCHARD
PIERRE
DU DOMAINE
DU DOMAINE
Rampe de mise à l'eau privée
Lac des Deux Montagnes
N
Cours d'eau
Autoroute
Réseau routier principal
Réseau routier local
Réseau routier projeté
Piste cyclable
Autres espaces verts
Parcs et loisirs
Étangs aérés
Limite municipale

LA BIBLIOTHÈQUE ...

Une bibliothèque accueillante pour tous !

SUGGESTIONS DE LECTURE

Les nouveautés

ADULTE

Titres : Les romans adaptés de la série *Yamaska* : *Réjanne, Hélène, Julie*
Auteurs : Anne Boyer et Dominique Drouin
Éditions : Les Éditions de l'Homme

DEUX ANS APRÈS...
LA SUITE DE L'HISTOIRE
D'après la série télé écrite par Anne Boyer et Michel d'Astous

Réjanne : Réjanne s'est toujours sentie redevable envers Haïti, le pays qui lui a donné Geoffroy, son fils adoptif. Elle décide de mettre sur pied une fondation dans le but de reconstruire l'orphelinat qui a été détruit par le tremblement de terre, en 2010. Dans son initiative, elle croisera sur sa route Raymonde, la mère biologique de Geoffroy, qu'elle invitera au Québec. L'intégration de cette femme au sein du clan Carpentier fera vivre à Réjanne une gamme d'émotions aussi intenses que contradictoires.

Hélène : Hélène s'est difficilement remise du décès d'Étienne et elle a renoncé à l'amour. Elle est donc la première surprise d'éprouver une attirance envers Gabriel, un client qui la consulte pour une cause de divorce. Question d'éthique professionnelle, Hélène et Gabriel choisissent d'attendre la fin des procédures pour laisser libre cours à leur amour. Mais le jour où ils peuvent enfin vivre leur idylle, voilà qu'un terrible obstacle les sépare et jette une ombre sur leur relation.

Julie : Une fois son cadet parti de la maison, Julie se sent libérée des obligations familiales. Elle est amoureuse comme jamais de son William et redécouvre les joies de la vie à deux. Mais un soir, lors d'un congrès où elle est honorée, un événement tragique fait en sorte que sa vie bascule en l'espace de quelques minutes. Julie aura-t-elle le courage de s'ouvrir à ses proches sur ce qu'elle a vécu et reprendre confiance en elle et en la vie ?

JEUNESSE

Titre : *La recette gagnante*
Auteurs : Collectif
Éditions : Presses Aventure

Un roman pour les lecteurs de 6 à 9 ans !

Les *Shopkins* font face à un problème de taille. Si elles n'agissent pas, le supermarché risque de se retrouver plongé dans le noir. Arriveront-elles à se tirer de ce mauvais pas ?

COUPS DE CŒUR DES CLUBS DE LECTURE

Groupe du mardi

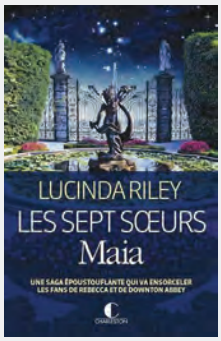

Titre : *Les sept sœurs*
Auteur : Lucinda Riley
Éditions : Guy Saint-Jean Éditeur

À la mort de leur père, un énigmatique milliardaire qui les a adoptées aux quatre coins du monde, Maïa et ses sœurs ont rendez-vous dans la maison de leur enfance : un magnifique château situé sur le lac de Genève. Comme héritage, elles reçoivent chacune un mystérieux indice qui leur permettra de percer le secret de leurs origines. La piste de Maïa la conduit dans un manoir en ruines sur les collines de Rio de Janeiro, au Brésil : c'est là que son histoire aurait commencé. Maïa est le premier tome de cette série.

Groupe du jeudi

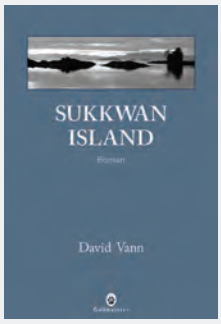

Titre : *Sukkwan Island*
Auteur : David Vann
Éditions : Gallmeister

Une île sauvage du sud de l'Alaska, accessible uniquement par bateau ou par hydravion, toute en forêts humides et montagnes escarpées. C'est dans ce décor que Jim décide d'emmener son fils de 13 ans pour y vivre dans une cabane isolée, une année durant.

Il voit là l'occasion de prendre un nouveau départ et de renouer avec ce garçon qu'il connaît si mal. La rigueur de cette vie et les défaillances du père ne tardent pas à transformer ce séjour en cauchemar. Jusqu'au drame violent et imprévisible qui scellera leur destin. *Sukkwan Island* est une histoire au suspense insoutenable.

Avec ce roman qui nous entraîne au cœur des ténèbres de l'âme humaine, David Vann s'installe d'emblée parmi les jeunes auteurs américains de tout premier plan.

Depuis son formidable succès en 2011, ce roman a remporté de nombreux prix et il a été traduit en dix-huit langues. Une adaptation cinématographique est en cours.

ACTIVITÉS CULTURELLES

...

Pour apprendre, pour s'amuser, pour rêver !

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Inscription en ligne au vsmsll.ca

La carte du citoyen valide est obligatoire.

Gratuit pour les citoyens

5 $ pour les non-résidents (carte du non-résident obligatoire).

La Ville peut, en tout temps, modifier une activité sans préavis et n'est pas tenue de reporter une activité annulée pour des raisons indépendantes de sa volonté.

LES TOUT-PETITS CONTES 12 À 36 MOIS

À la bibliothèque

Cette activité permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires. Des jeux et des bricolages thématiques s'ajoutent à l'activité.

Prochaines animations

Mercredis 13 juin et 8 août
10 h à 10 h 45

HEURE DU CONTE | 3 À 8 ANS

Centre communautaire

L'heure du conte est une belle activité culturelle et littéraire, qui comprend la lecture de contes et la confection d'un bricolage selon une thématique amusante.

Prochaines animations

LES PAPILLONS
Mardi 19 juin 18 h 45

LES CAMIONS
Mardi 17 juillet 18 h 45

LES VACANCES
Mardi 21 août 18 h 45

LES CONTES DORÉMI 6 À 18 MOIS

À la bibliothèque

Les Contes DoRéMi permettent d'éveiller les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de livres en carton ou en tissu et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont reliés à l'univers que connaissent les bébés : manger, dormir, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc.

Prochaine séance

Samedi 21 juillet 9 h 15 à 9 h 45

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE | 6 À 12 ANS

À vos guimauves, prêts, lisez !

Nous lançons une invitation à tous les jeunes de 6 à 12 ans ! Sous le thème *À vos guimauves, prêts, lisez !*, les membres du club recevront un cahier d'activités et des coupons de lecture permettant de gagner de très beaux prix lors de tirages !

Tous les jeunes inscrits au club sont invités à assister au spectacle du conte *Allume le feu* par Mme Isabelle Crépeau, conteuse ! « Il y a longtemps, bien avant qu'on puisse l'écrire, c'est déjà autour du feu que naissaient les premières histoires, dans la lumière et la chaleur partagée. Laisse-moi te raconter, comme si on y était, l'aventure et les défis de la survie en forêt... À travers ces anecdotes et contes choisis, découvre le merveilleux enseignement des animaux et de la nature ».

Ce spectacle aura lieu le lundi 13 août à 18 h 30, au centre communautaire.

Inscription obligatoire à la bibliothèque municipale ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101.

Visitez le site Web du Club des aventuriers du livre, qui contient des jeux, des histoires, des blagues, des suggestions de lecture et des concours : **www.aventuriersdulivre.qc.ca**

ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS SPÉCIALES

...

Des activités d'été gratuites pour tous !

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Les soirées de cinéma sous les étoiles sont de retour, le vendredi soir, dans le stationnement du centre communautaire et de la bibliothèque municipale. Ainsi, dès la brunante et jusqu'au 24 août, les cinéphiles de tous âges sont invités à apporter leur chaise et leur couverture pour assister à une projection en plein air.
En cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du centre communautaire. Un sac de maïs soufflé sera offert aux 75 premiers arrivés.

Bon cinéma !

À l'affiche :

PADDINGTON 2
6 juillet à 21 h

FERDINAND
13 juillet à 21 h

SHERLOCK GNOMES
20 juillet à 21 h

CRO MAN
10 août à 20 h 45

LA LIGUE DES JUSTICIERS – SPÉCIAL ADO !
17 août à 20 h 30

MISSION YÉTI
24 août à 20 h 30

LES SPECTACLES D'ÉTÉ À NE PAS MANQUER !

Pour tous les goûts, au Parc municipal

Les spectacles sous le chapiteau reviennent. C'est l'occasion de sortir en famille et entre amis pour profiter de ces prestations estivales en plein air.

THE CUBAN MARTINEZ SHOW – MUSIQUE CUBAINE

12 juillet à 19 h 30

Jamais deux sans trois ! À la demande générale, *The Cuban Martinez Show* revient réchauffer la scène. Les musiciens vous proposent un spectacle festif à saveur cubaine et latine. Les artistes talentueux sauront vous charmer par leur énergie et leur charisme sur scène, ils vous feront danser, chanter et voyager aux rythmes des salsas, timba, cha-cha-cha, bachata, merengue... Vous serez comblés et séduits lors de cette soirée unique.

THE BOUNTY HUNTERS – MUSIQUE COUNTRY

19 juillet à 19 h 30

Interprétant les plus grands classiques et les nouveautés du country américain, *The Bounty Hunters* reprendront les succès de Johnny Cash, Garth Brooks, Big & Rich, Brooks & Dunn, Luke Bryan et plusieurs autres. N'oubliez pas de porter votre chapeau de cowboy !

ELVIS FEVER – HOMMAGE À ELVIS PRESLEY

9 août à 19 h 30

Le groupe *Elvis Fever* nous présente son spectacle hors du commun. Un spectacle comme celui que le King avait produit dans les années 1970 avec une prestance, un son et une voix dignes d'Elvis lui-même. De *Suspicious Mind* à *My Way* en passant par *Blue Suede Shoes*, on se laisse emporter par les plus grands succès qui ont façonné la carrière de ce géant de la musique.

Apporter votre eau et vos chaises de jardin. Chien, cigarette, vapoteuse, alcool et contenant de verre interdits. En cas de pluie, les spectacles seront maintenus, apportez vos parapluies.

Fête nationale 2018

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

DIMANCHE 24 JUIN PARC MUNICIPAL – 3100, RUE LAURIN

Ouverture du site DÈS 16 H

16 H	**Ouverture des portes et musique d'ambiance québécoise**
16 H 30 À 18 H	HOMMAGE AUX COLOCS
18 H 30 À 20 H	KING MELROSE
	Présentation patriotique et hommage au drapeau fleurdelisé
20 H 30 À 22 H	ÉTIENNE DRAPEAU
22 H	**Feu d'artifice**

VENEZ PROFITER DE NOS Supers activités

JEUX GONFLABLES | STATION D'ÉGO-PORTRAITS (*selfies* sous le thème **Nos héros**) MAQUILLAGE | SCULPTURE DE BALLONS KIOSQUES DE RESTAURATION | VENTE DE RAFRAÎCHISSEMENTS

À PARTIR DE 16 H 30

HOMMAGE AUX COLOCS

L'ambiance unique de la musique des Colocs et de Dédé Fortin : émotion, humour et nostalgie sont au programme !

KING MELROSE

Fort de plusieurs succès, King Melrose connaît une popularité grandissante et s'illustre en tant qu'artiste pop-soul québécois.

ÉTIENNE DRAPEAU

Auteur-compositeur-interprète et ex-académicien, Étienne Drapeau a 5 albums solos à son actif et il est de la trempe des grands : Dubois, Flynn, Ferland... ça promet !

2 $

L'ECOCUP

un + pour l'environnement !

Achetez votre verre réutilisable et **profitez d'un rabais de 1 $** sur tout remplissage de boissons alcoolisées et de barbotine.

Seules les boissons alcoolisées vendues sur le site seront autorisées.
Les chiens, les vélos et les contenants en verre sont interdits.

L'événement aura lieu même en cas de pluie. Cependant, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se réserve le droit d'annuler l'événement en cas de mauvaise température ou d'urgence majeure.

vsmsll.ca

SUIVEZ-NOUS ! / vsmsll

ATTENTION À L'ENTREPOSAGE

Entreposez les produits dangereux comme l'essence, le diluant à peinture et les produits pour la piscine dans leur contenant d'origine, dans un endroit sec, aéré et hors de la portée des enfants.

- Ne les gardez pas à proximité les uns des autres. En effet, quelques gouttes d'huile à moteur sur du chlore peuvent provoquer une réaction chimique importante.
- N'entreposez pas plus de 5 litres de produits inflammables dans votre domicile et pas plus de 30 litres dans le garage ou le cabanon.
- Lisez soigneusement les étiquettes.

FEUX DE PLATES-BANDES

Le beau temps et l'embellissement de nos plates-bandes vont de pair. La mousse de tourbe ainsi que le paillis sont deux des matériaux couramment utilisés pour l'aménagement extérieur et ils sont très inflammables. C'est pourquoi nous tenons à vous informer qu'il faut être très vigilant et ne pas y jeter de mégots de cigarettes.

BORNE D'INCENDIE

Si une borne d'incendie est située sur votre terrain et que vous désirez faire de l'aménagement paysager tout autour, il est important de connaître la réglementation à ce sujet avant de vous lancer dans vos travaux.

Selon le règlement municipal 568, l'article 10 – *Usage, entretien et accès aux bornes d'incendie*, stipule que :

10.01 Les bornes d'incendie doivent être accessibles au personnel du Service de sécurité incendie.

10.02 Il est strictement prohibé d'entourer ou de dissimuler une borne d'incendie avec une clôture, un mur, une haie ou des arbustes.

10.03 Tout mur, clôture, haie, arbuste et véhicule doit respecter un dégagement d'au moins 1,5 m (5 pi) de chaque côté d'une borne d'incendie.

10.05 Aucune végétation, fleur, aucun arbuste, buisson, arbre ne doit obstruer une borne d'incendie à moins que cette végétation ne respecte les exigences de dégagement, comme le prescrit l'article 10.03.

Cercle des Fermières

Activités créatives
Nous arrivons à la fin d'une fertile année Fermières et nous participerons cet été aux différentes activités organisées par la Ville. Inscrivez-vous à nos ateliers de tricot, crochet, tissage, couture et artisanat qui sont gratuits.

QUAND | Lundi et mercredi, de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 21 h
COÛT | 30 $ pour l'abonnement au magazine l'*Actuelle*, publié 5 fois par année.
LIEU | Centre communautaire
INFO | 450 598-6045

DANSE DE L'AMITIÉ

Cours de danse en ligne
Cours de danse en ligne pour la saison estivale, donnés par Diane Degré, diplômée de l'Association professionnelle de danse en ligne.

QUAND | Lundi de 19 h à 21 h, et mercredi de 13 h à 15 h. La session se déroule jusqu'au 11 juillet.
COÛT | 6 $
LIEU | Centre communautaire

INFO | 450 473-8247
facebook.com/dansedel'amitie

Shamrocks FC / Club de soccer

DEUX-MONTAGNES

Camp de jour et académie de soccer
Camp de jour axé sur le soccer pour travailler ses techniques de jeu tout en ayant du plaisir. Service de garde offert matin et soir au besoin.

L'académie offre un programme estival de perfectionnement du soccer de 12 séances ayant lieu le dimanche matin. Programme de gardien de but également offert.

QUAND | L'académie débute le 3 juin, et le camp de jour dès le 25 juin
COÛT | Variable selon l'activité choisie
ÂGES | De 6 à 16 ans
LIEU | Parc central à Deux-Montagnes

INFO | Toutes les inscriptions se font en ligne.
info@soccerdxm.org
facebook.com/officielSHAMROCKSFC/
www.soccerdxm.org

FONDATION ÉMILE-Z.-LAVIOLETTE

Vente de garage
Activité-bénéfice pour les enfants démunis de la MRC de Deux-Montagnes.

QUAND | Samedi 2 juin de 10 h à 17 h
COÛT | Location de table 30 $
INFO | 514 945-2231
info@emile-z-laviolette.com
fondation émile-z.-laviolette
www.emile-z-laviolette.com

Danse en coeur

Saison estivale
Les soirées de pratique de danse en ligne ont débuté le mercredi soir en mai. Prix de présence et collation en soirée.

QUAND | Tous les mercredis soirs, de juin, et les 4, 11 et 18 juillet
COÛT | 10 $ par soirée
LIEU | 141, chemin du Grand-Moulin, Deux-Montagnes

INFO | 450 491-5774
danseencoeur@videotron.ca
www.danseencoeur.ca

Club Optimiste

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Danse Jeunesse
Soirée de danse avec DJ, cantine et plus de 300 $ en prix à gagner !

QUAND | Vendredi 1er juin de 19 h à 21 h 30
COÛT | 5 $
ÂGE | 8 à 13 ans
LIEU | Pavillon Jeunesse Optimiste
INFO | 514 506-3627
facebook.com/Club-Optimiste-Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Matinées mères-enfants

DEUX-MONTAGNES

Rencontres sociales
Groupe de mamans qui se rencontre chaque vendredi matin pour une petite pause. Les mamans, accompagnées de leurs poupons, participent à une variété d'activités (brunch, bricolage, cuisine, causerie, activité sportive, conférence). Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans.

QUAND | Vendredi, de 9 h à 12 h
COÛT | 10 $ par matinée
INFO | matineesme@gmail.com
www.facebook.com/MatineesME

NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone ____ 450 472-7310
Cabinet de la mairesse ____ poste 144
Direction générale ____ poste 144
Service du greffe ____ poste 144
Service des communications et relations avec les citoyens ____ poste 109
Service de l'urbanisme ____ poste 120
Service des taxes ____ poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Téléphone ____ poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Service des loisirs et de la vie communautaire ____ poste 145
Service des arts et de la culture ____ poste 145

GARAGE MUNICIPAL
2960, boulevard des Promenades
Service des travaux publics et de l'entretien du territoire ____ poste 111
Service du génie et d'aménagement du territoire ____ poste 116

RÉGIE DE POLICE ____ 450 473-4686

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ____ 450 473-2730

URGENCES ____ 911

Responsable de la publication : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Geneviève Béala, responsable des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie : Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Postes Canada
Tirage : 7 500 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements. Elle est distribuée gratuitement, dans tous les foyers marthelacquois, et publie plusieurs photos prises par le *Club photo Sainte-Marthe-sur-le-Lac*.